

## 2LG ISOLATION

EURL au capital de 5 000 euros,  
en cours d'immatriculation au RCS de BEAUVAIS,  
dont le siège social est situé : 2 T RUE DE L'ABREUVOIR 60690 ROY BOISSY

# DÉCLARATION DU CONJOINT COMMUN EN BIEN

## LA SOUSSIGNÉE

---

Madame Laurie, Rolande, Irène GEIRNAERT née PETIT épouse de Monsieur François-Xavier, Sylvain, Bastien GEIRNAERT,

Reconnaît avoir été informée de la souscription par son conjoint de CENT (100) parts sociales de CINQUANTE EUROS (50,00 euros) chacune dans la société EURL 2LG ISOLATION en constitution.

Lesdites parts sociales étant libérées en numéraire au moyen de deniers dépendant de la communauté légale, la soussignée déclare renoncer expressément à invoquer les dispositions du troisième alinéa de l'article 1832-2 du Code civil et ne pas avoir l'intention de devenir personnellement associée.

Fait à ROY BOISSY

Le 28/07/2025

**Laurie, Rolande, Irène GEIRNAERT née PETIT**

Zone de signature

Pour être annexé à l'acte constitutif de la société précitée.